

## Contrat d'engagement 'Fruits'

En complément de l'offre en Légumes, nous vous proposons un contrat Fruits pour valoriser les plantations fruitières de l'entreprise ; l'entreprise ne pouvant pas fournir toute l'année et la production fruitière étant aléatoire, nous proposons de compléter notre propre production par celles de collègues alsaciens en production biologique. De plus, pour diversifier le panier Fruits, des produits biologiques d'autres régions de production seront en complément dans le panier pour la saison automne-hiver.

Le contrat est passé entre l'entreprise Terre Activ' et le partenaire consommateur, pour l'approvisionnement hebdomadaire en fruits durant l'année d'abonnement 2022-2023.

Entre Terre Activ'

Et l'adhérent .....

Adresse

.....

Tél .....

Mail .....

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP, à savoir :

### Engagements du maraîcher partenaire :

- distribuer durant l'abonnement des fruits de qualité, frais, de saison et de sa ferme ou de collègues producteurs de fruits biologiques en indiquant la provenance.
- être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, accueillir chaque adhérent sur sa ferme pendant la saison d'engagement.
- mettre en œuvre un système de production robuste face aux aléas de production
- être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- adopter des pratiques et des méthodes respectueuses des sols, de la biodiversité et de l'environnement, conformément, à minima, au cahier des charges de l'agriculture biologique.

### Engagements de l'adhérent :

- adhérer au Collectif Potager de Niederbronn, association partenaire du producteur et être à jour de cotisation.
- s'abonner au panier parmi les choix proposés ci-après.
- partager les risques liés aux aléas de production
- gérer le partage éventuel de son panier, ses retards et absences (vacances, déplacements...) aux distributions, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de non prise de panier. L'adhérent s'engage également à prévenir d'avance la personne qui assure la distribution que son panier sera chercher par une tierce personne ou à défaut qu'il pourra être partagé entre les autres adhérents.
- veiller au bon fonctionnement de la distribution (prévoir caisses ou sacs pour les fruits)
- participer aux réunions et activités de l'association proposées en partenariat avec le producteur.

Dates et horaires des distributions hebdomadaires : mardi de 18h30 à 19h30

Lieu : Préau à l'arrière de l'ancienne Ecole maternelle du Petit Pont (10 avenue de la Libération) à Niederbronn les Bains

Choix de l'abonnement :

Saison	Printemps	Eté	Automne-hiver	
Période	19 avril au 28 juin 2022	5 juillet au 27 septembre 2022	4 octobre 2022 au 28 mars 2023	
Nombre de paniers	4 paniers à 10,20€	13 paniers à 10,20€	13 paniers à 10,20€	
Coût de la saison d'abonnement	40,80 €	132,60 €	132,60 €	Coût total de l'abonnement
L'adhérent coche la/les saison(s) d'abonnement				

Choix de la modalité et du moyen de paiement :

Saison	Modalité de paiement de l'abonnement	Coût en Euros	Date de règlement	Moyen de paiement	
				Chèque	Virement bancaire (voir RIB au bas de la page)
<b>Printemps</b>	Totalité	40,80	01/05/22		
	Mensualités	20,40	01/05/22		
<b>Eté</b>	Totalité	132,60	01/07/22		
	Mensualités	44,20	01/07/22		
		44,20	01/08/22		
<b>Automne-hiver</b>	Totalité	132,60	01/10/22		
	Mensualités	22,10	01/10/22		
		22,10	01/11/22		
		22,10	01/12/22		
		22,10	01/01/23		
		22,10	01/02/23		
<b>Complète</b>	Totalité	306	01/05/22		
	En 12 mensualités	25,50	De mai 2022 à avril 2023		

Fait à

Le

Nom et signature de l'adhérent

Nom et signature du producteur

Contact producteur : [jean.becker83@wanadoo.fr](mailto:jean.becker83@wanadoo.fr)  
Jean Becker 24 route de Haguenau 67340 Ingwiller et 06 74 32 46 19



IBAN : FR76 1470 7500 6531 8216 0744 287  
Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPMTZ